

Passez à demain, Passez à Dublett®

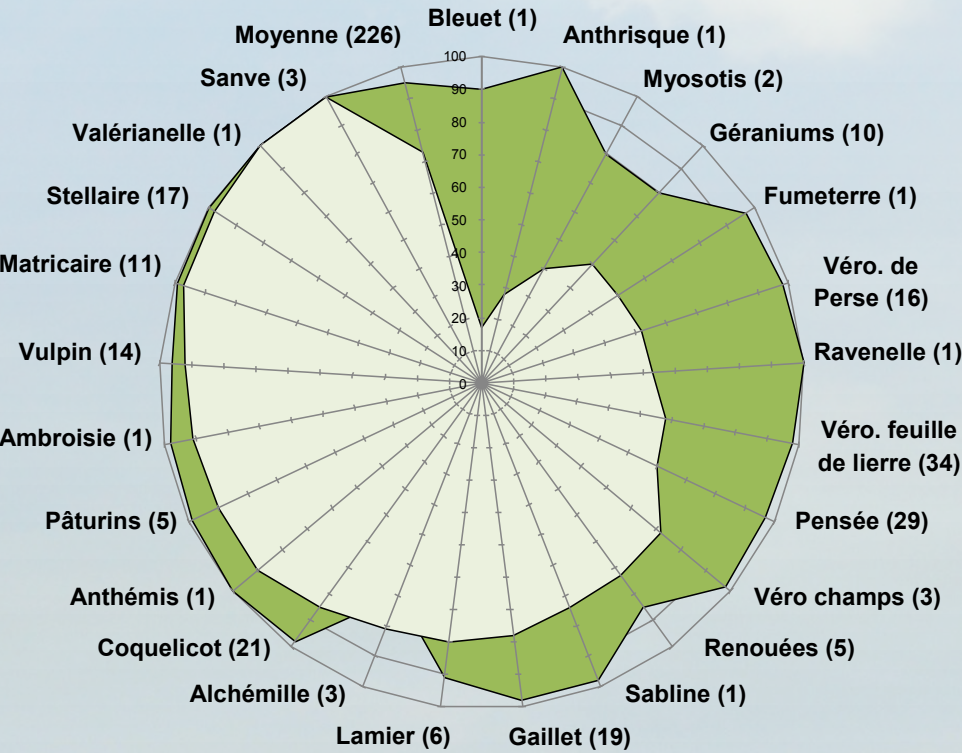
Votre nouvelle solution anti-dicots sans sulfo !

Dublett® Pour un désherbage efficace aujourd'hui et demain

Un très large spectre incluant les dicots classiques pensée, véronique mais également les dicots difficiles coquelicot et fumeterre.

DUBLETT® (1.5L/ha) + AG 1 (0.3kg/ha) + H.

AG 1 (0.3kg/ha) + H.



Coquelicot



Fumeterre



Véro. de perse



Pensée

Une combinaison performante de deux modes d'actions « originaux » favorisant l'alternance et l'association des modes d'action au sein de votre programme de désherbage :

Picolinafen: Groupe HRAC F1

+

Dichlorprop-P: Groupe HRAC O

Dublett® Pour une simplification de votre désherbage

Un produit simple à positionner grâce à sa souplesse vis-à-vis du stade des adventices.

Un produit polyvalent pour toutes les céréales d'hiver de votre exploitation.



Problématiques

Graminées + Dicots

coquelicot, véroniques, pensée, fumeterre, matricaire, gaillet

Graminées + Dicots

+ Gaillet (forte pression)

Recommandations

DUBLETT® 1,2 à 1,5 L/ha + AG (*) + H

DUBLETT® 1,2 à 1,5 L/ha + AG (*) + H + anti-gaillet

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

- Céréales : BTH, OH, BDH, triticales, seigle
- Adventices : Plantules jusqu'à développées (privilégier les stades jeunes)
- Utilisation : seul ou en mélange (nombreuses possibilités de mélanges(*))
- Recommandations : en sortie d'hiver /

printemps, du stade début tallage (BBCH 20) au stade épi 1cm (BBCH 30)

- Doses : 2 l/ha seul ou 1,2 - 1.5 l /ha associé (*)
- Conditions d'emploi : conditions minimales d'hygrométrie >60%, températures douces >5°C, évitez les périodes de gelées prolongées et les fortes amplitudes thermiques après traitement.

(*) Pour toutes demandes d'informations complémentaires, contactez votre interlocuteur BASF habituel !

FICHE D'IDENTITÉ :

- Autorisation de vente n° : 2120066 - ®marque déposée BASF
- Composition : 20g/L de picolinafen + 600g/L dichlorprop-p
- Formulation et conditionnement : SL (concentré soluble) - bidon de 10 L
- Usages autorisés : désherbage en blé tendre d'hiver - orge d'hiver - blé dur d'hiver - triticales - seigle d'hiver
- Dose autorisée : 2 L/ha
- Doses pratiques recommandées : 1,2 à 2 L/ha
- Stades d'applications : post-levée des céréales, uniquement sortie d'hiver/printemps, stade début tallage à épi 1 cm* (BBCH20-BBCH30).
- *Autorisé jusqu'au stade 1 nœud (BBCH31)

Classement toxicologique :



DANGER

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Zone non traitée par rapport aux points d'eau : 20 mètres
- Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures après traitement
- Nombre maximum d'applications par an : une application tous les 2 ans
- Protection utilisateur lors de la préparation : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

Dublett®

www.agro.basf.fr

BASF
The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELLS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Février 2013 Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Réf 802CEHE0313NORD

BASF Agro S.A.S - 21, chemin de la sauvegarde - 69134 Ecully Cedex - tél : 04 72 32 45 45

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.basf-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'assistance N° Vert 0 800 887 887 Après 18h00, contactez le service d'urgence
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0810 12 18 85 ou www.adivalor.fr